

Les espaces naturels protégés du territoire

L'ensemble des espaces naturels protégés et inventoriés illustrent la richesse écologique de Grand Poitiers Communauté urbaine. Certains de leurs périmètres se chevauchent. Ils se concentrent principalement le long des vallées humides et sèches et sont en majorité situés hors zone agglomérée :

- 5 sites appartenant au réseau Natura 200 (forêt de Moulière, lande du Pinail, Bois du Défens, du fou et de la Roche de Bran, plaine du Mirabelais et du Neuvilleois, Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay et plateau de Bellefonds à Bonnes
- 2 sites faisant l'objet d'un arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (coteaux et carrières d'Ensoulesse à Montamisé, les Lourdines et les côteaux de Chaussac à Migné-Auxances
- 37 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)
- 28 Sites appartenant aux Espaces Naturels Sensibles du Département (2 ouverts au public)
- 6 sites gérés par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels



Les réserves naturelles

Les réserves naturelles sont des espaces qui protègent des secteurs terrestres ou maritimes où la conservation de la faune, la flore, du sol, des...

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi